

Quel est le point de vue par lequel vous abordez la notion de modalité ?

La notion de modalité à laquelle nous nous consacrons trouve son origine dans les travaux des **logiciens** pour ensuite constituer un objet d'étude de la **sémiotique** ou encore de la **linguistique**. C'est de cette dernière discipline que nous l'abordons ici.

La linguistique est très généralement définie comme **l'étude scientifique du langage**, elle se divise, selon l'unité qui l'intéresse, en plusieurs sous-disciplines qui renferment des cadres théoriques nombreux. Aussi, de ce seul lieu disciplinaire, les approches et les modèles de la modalité sont divers, d'orientation **formelle, syntaxique, sémantique, pragmatique et énonciative**.

Il est impossible dans ce cadre de rendre compte de cette hétérogénéité. Nous nous limitons donc à mentionner que notre intérêt pour les modalités relève des **objectifs d'une sémantique discursive** qui concerne **l'étude du sens**, plus largement intégrée à une **analyse linguistique du discours**, qui vise entre autres la définition **d'outils linguistiques pour la compréhension des discours de notre univers quotidien et de leurs enjeux sociaux**.

Afin d'atteindre la notion de modalité dans cette orientation, il convient de poser auparavant la question de **qu'est-ce que cet objet discours** auquel nous faisons référence.